



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pays en voie de développement

Question écrite n° 73335

Texte de la question

M. François Asensi souhaite des informations sur l'action de M. le ministre des affaires étrangères et de la France dans la lutte contre le sida. En 2003, l'OMS s'était fixé l'objectif de soigner 3 millions de patients avant la fin de l'année 2005. Cet objectif avait été avalisé par les 192 pays membres de l'organisation. Il ne représentait pourtant que la moitié des malades ayant un besoin urgent de traitement. Six mois avant l'échéance, moins du tiers des personnes infectées par le virus qui devraient l'être sont sous traitement. Aujourd'hui, seulement 15 % des malades qui en auraient besoin dans les pays en développement bénéficient d'une trithérapie. Il demande quelle est la contribution de la France face à la progression du sida dans les pays du sud.

Texte de la réponse

La France a fait de la lutte contre le sida un objectif prioritaire de son aide au développement. Les deux dernières réunions du CICID ont confirmé sa stratégie en matière d'aide au développement, mettant l'accent sur la consolidation de notre action à travers le dispositif multilatéral et les objectifs du millénaire, en particulier la lutte contre le sida. Dans ce contexte, en 2004, la France a contribué à hauteur de 118 millions d'euros à la lutte contre le sida. En 2005, elle est le second contributeur au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, avec une contribution de 150 millions d'euros. À l'issue du processus de reconstitution des ressources du fonds, la France est devenue le premier contributeur du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, avec l'annonce de contributions de 225 et 300 millions d'euros pour 2006 et 2007. À ce jour, grâce à des financements du fonds mondial, environ 220 000 personnes ont pu bénéficier de traitements antirétroviraux, 2,5 millions de personnes ont bénéficié du conseil et du test VIH, 397 000 orphelins ont bénéficié d'un soutien sur le plan social et médical et, en matière d'éducation, 131 millions de préservatifs ont été distribués, 304 000 personnes ont été formées en matière de lutte contre le VIH, la tuberculose ou le paludisme. Cet effort participe de l'initiative de l'OMS « 3 x 5 ». Cette initiative, lancée par l'OMS et l'ONUSIDA en 2003, sans réelle étude préalable des coûts et des moyens nécessaires, propose de permettre à 3 millions de personnes d'accéder à un traitement antirétroviral d'ici à 2005. À ce jour, environ 1 million de patients bénéficient de ce type de traitement. La France s'est fortement engagée dans l'organisation de la conférence de Londres du 1er mars, qui était organisée par le Royaume-Uni, la France, les États-Unis et l'ONUSIDA. Le ministère des affaires étrangères participe au groupe de travail mis en place dans la foulée de cette conférence pour préciser les besoins financiers nécessaires dans les prochaines années et estimés à 18 milliards de dollars américains par an en 2006. C'est pour répondre à ce chiffre que la France plaide pour des ressources additionnelles et se mobilise pour tenter d'atteindre l'objectif fixé par le dernier G8 d'un accès universel pour tous en 2010. Parallèlement aux actions menées par le ministère des affaires étrangères, la France est présente à travers le GIP ESTHER dans dix pays, appuyant 52 sites hospitaliers jumelés avec 48 hôpitaux français. Dans le domaine de la recherche, l'Agence nationale de recherche pour le sida (ANRS) consacre plus de 20 % de ses moyens à la recherche dans les pays du Sud. Conformément aux objectifs fixés par le président d'une APD de 0,5 % du PIB en 2007, la France poursuit son effort de financement, en particulier dans le domaine de la lutte contre le sida. Dans un contexte de besoins financiers croissants nécessaires à la lutte contre le sida dans le monde, la

France se fait l'avocat d'un prélèvement de solidarité international qui permettrait, dans un premier temps, de financer la lutte contre le sida et d'appuyer l'élaboration d'une stratégie à long terme rendue possible grâce à des financements prévisibles et pérennes.

Données clés

Auteur : [M. François Asensi](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73335

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 septembre 2005, page 8435

Réponse publiée le : 22 novembre 2005, page 10786